



Sochaux, le 24 mars 2011

M. Xavier BERTRAND
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le tremblement de terre et le tsunami survenus au Japon ont des conséquences importantes sur l'industrie automobile en France.

Le groupe PSA Peugeot-Citroën a dû interrompre une partie de sa production sur les sites de Sochaux, Mulhouse, Poissy, Aulnay et SevelNord. Des milliers de salariés sont sans travail depuis plusieurs jours, dans l'attente de la reprise des approvisionnements. Par répercussion, de nombreuses usines sous-traitantes sont totalement ou partiellement à l'arrêt.

- Nous vous demandons de déclencher pour les salariés impactés, une indemnisation par le dispositif APLD (Activité Partielle de Longue Durée) afin de limiter leurs pertes de rémunérations.

De notre côté, nous intervenons auprès des employeurs afin qu'ils complètent la rémunération au-delà de l'APLD. En effet, nous considérons que les salariés n'ont pas à faire les frais de la politique de flux tendu et d'une stratégie d'internationalisation des approvisionnements.

- Nous vous demandons aussi de prendre les mesures de prévention et de contrôle nécessaires afin de garantir que les salariés qui manipulent toute la journée des composants en provenance du Japon ne se retrouvent pas au contact de pièces contaminées par des poussières radioactives.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le ministre, toutes nos salutations.

Pour la CGT du groupe PSA Peugeot-Citroën
Le représentant au Comité de groupe européen
Bruno LEMERLE



Copie à la presse et aux salariés

Syndicat CGT
☎ : 03 81 94 25 90

3, rue de Pontarlier
e-mail : cgtpsa.sochaux@laposte.net
Site internet : <http://cgtpsasochaux.free.fr>

25600 Sochaux
Fax : 03 81 32 26 45